

 <p>PRÉFET DE LA VIENNE</p> <p><i>Liberté Égalité Fraternité</i></p> <p>Direction Départementale des Territoires Service Eau et Biodiversité</p>	<h2>Bilan de chasse particulière aux pigeons ramiers</h2>
	<p>Référence : arrêté n° 20...../DDT/ du / / (à compléter)</p>
	<p>à transmettre à la DDT de la Vienne au plus tard 15 jours après l'expiration de la validité de l'autorisation, par courrier à l'adresse suivante : 20 Rue de la Providence – BP 80523 – 86020 POITIERS CEDEX</p>

(écrire lisiblement – si possible en majuscules)

Je soussigné (nom – prénom) :

Demeurant :

Code postal / Localité :

Téléphone :

Déclare avoir procédé à la destruction de pigeons ramiers dans le cadre d'une chasse particulière et dans le respect des modalités et conditions prescrites par l'arrêté ci-dessus référencé autorisant cette destruction.

Nombre d'animaux prélevés :

Je certifie sur l'honneur que les renseignements ci-dessus sont exacts (case à cocher)

Fait àle

(Signature)

Ce formulaire doit être utilisé si la demande de chasse particulière aux pigeons ramiers a été transmise sous format papier.

Lorsque la demande a été effectuée par téléprocédure, le formulaire de bilan doit être transmis par téléprocédure, accessible sur le site internet des services de l'État dans le département :

https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/bilan_cp_pigeons_ramiers